



COMBLOUX

360° mont blanc france

REPRISE DE LA RÉVISION DU PLU



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC
et PROJET D'AMÉNAGEMENT ET
DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

RÉUNION PUBLIQUE

21 OCTOBRE 2021

POURSUITE DU TRAVAIL ENGAGÉ DEPUIS 6 ANS

- ✓ **Mise en révision du PLU le 21/12/2015**
- ✓ **Débat sur le PADD en 2017**
- ✓ **Arrêt du PLU le 15/07/2019 (validation Conseil Municipal)**
- ✓ **Avis des Personnes Publiques Associées : réserves émises sur le dossier arrêté**
- ✓ **Suppression de la délibération d'arrêt**
- ✓ **Reprise des travaux avec la nomination d'un nouveau bureau d'études**
- ✓ **Débat sur le « nouveau » PADD en juin 2021 au Conseil Municipal**

POURQUOI RÉVISER LE PLU

- 1. Opportunité de se doter d'outils plus adaptés pour la mise en œuvre des politiques publiques**
- 2. Répondre à la délibération de prescription et intégrer les prescriptions réglementaires**
- 3. Intégrer les projets et les procédures en cours (étude centre village)**
- 4. Enjeux propres à notre village :**
 - Limiter la consommation foncière et favoriser l'habitat permanent
 - Poursuivre le développement d'un tourisme 4 saisons
 - S'adapter au dérèglement climatique
 - Préserver un site aux qualités exceptionnels

**Un contexte
juridique « tendu »**

**La nécessité de
sécuriser le droit
du sol**

Le rôle du PLU

**Donner un cadre
cohérent aux
aménagement sur les
10 prochaines années**

**Définir le droit des
sols sur la commune**

- ✓ **Réunions publiques à chaque phase** : Diagnostic / PADD et traduction règlementaire
- ✓ **L'actualité et les documents du PLU sur le site internet** : www.mairie-combloux.fr

LA RÉUNION D'AUJOURD'HUI N'A PAS POUR OBJECTIF DE RECUEILLIR LES DEMANDES PARTICULIÈRES, POUR CELA VOUS POUVEZ :

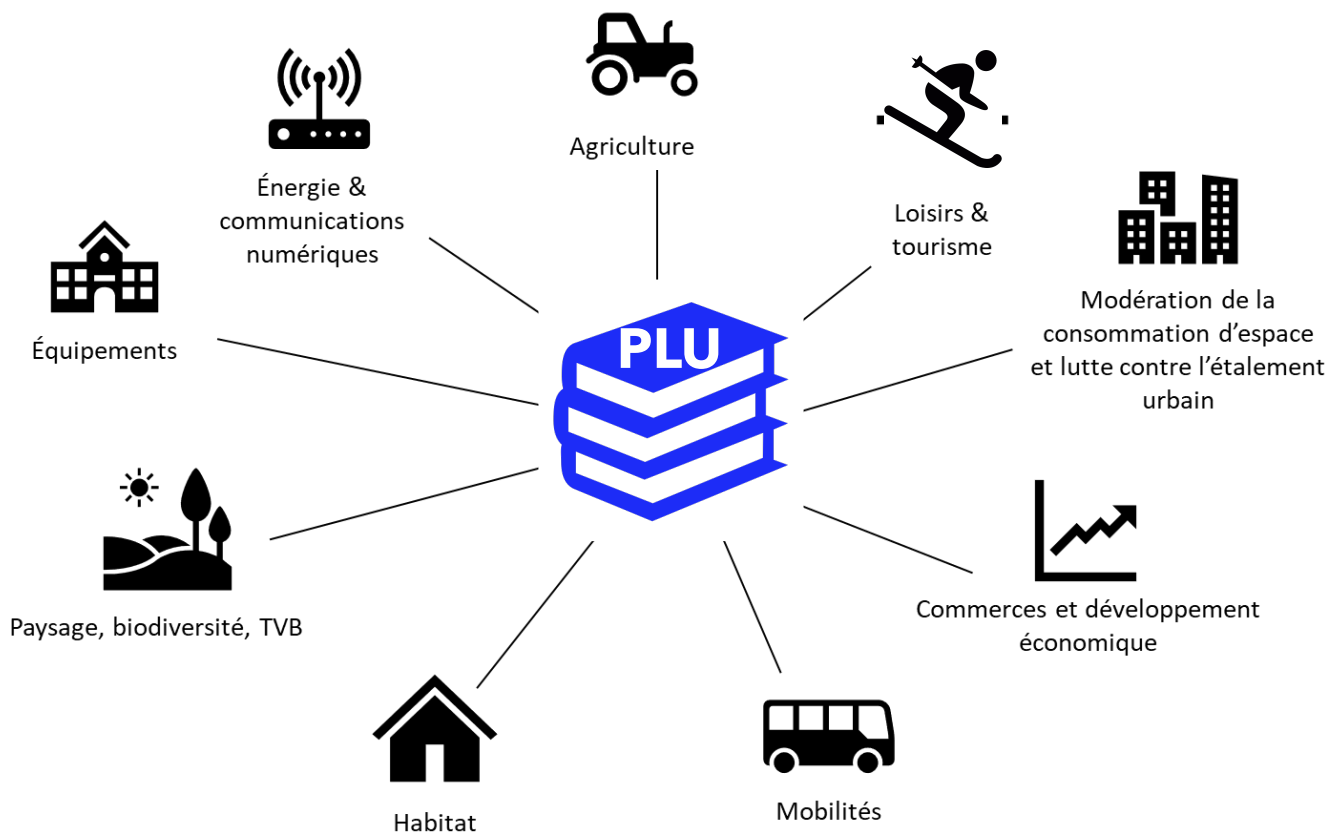
- ✓ **Ecrire dans le registre de consultation** disponible **en Mairie**
- ✓ **Ecrire à** Monsieur le Maire
- ✓ Formuler vos remarques durant l'**enquête publique** prévue courant 2022 (encadrée par un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif)

Le Conseil municipal tirera un bilan de la concertation par délibération

RAPPEL : QU'EST-CE QUE LE PLU

UN DOCUMENT COMPLET

Document de planification et de projet qui fixe les **orientations d'aménagement** et les **règles d'urbanisme** du territoire de la commune pour les 10 prochaines années



LA HIERARCHIE DE NORMES

UN DOCUMENT QUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE TRÈS NORMÉ



Lois, code de l'urbanisme...

niveau national

SRADDET

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

SCOT

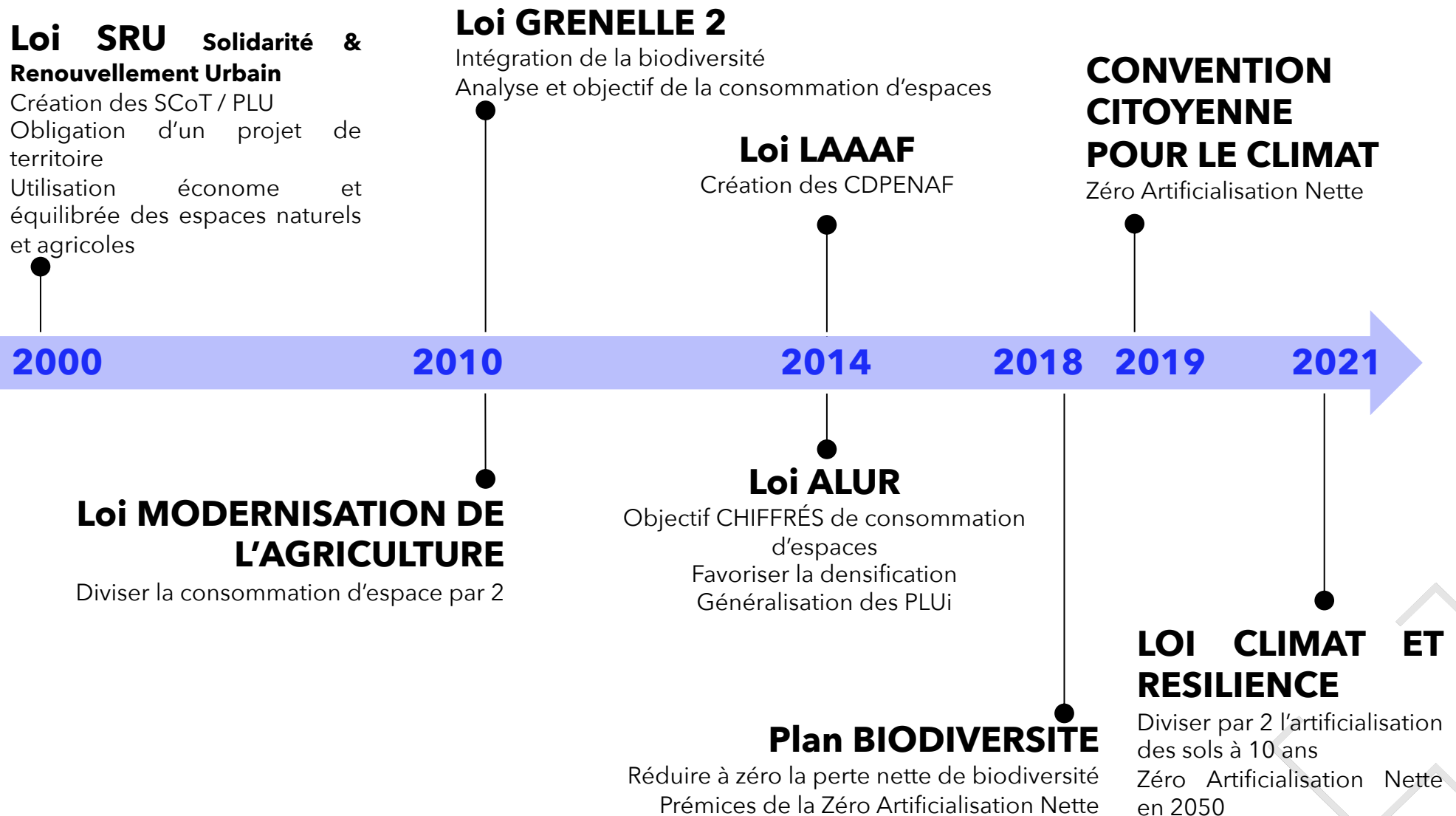
Schéma de Cohérence Territoriale

niveau local

PLU

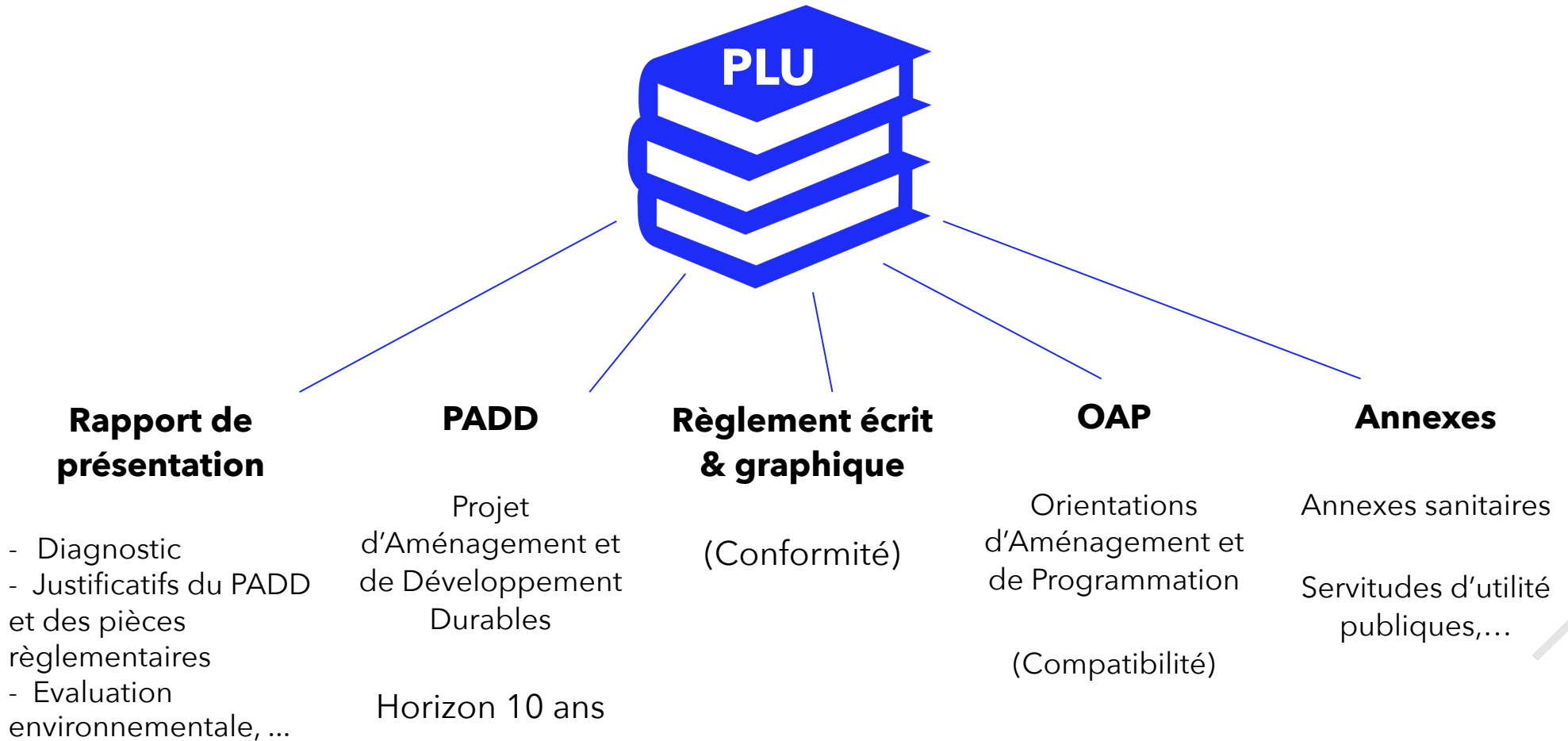
LA HIERARCHIE DE NORMES

UN DOCUMENT QUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE TRÈS NORMÉ

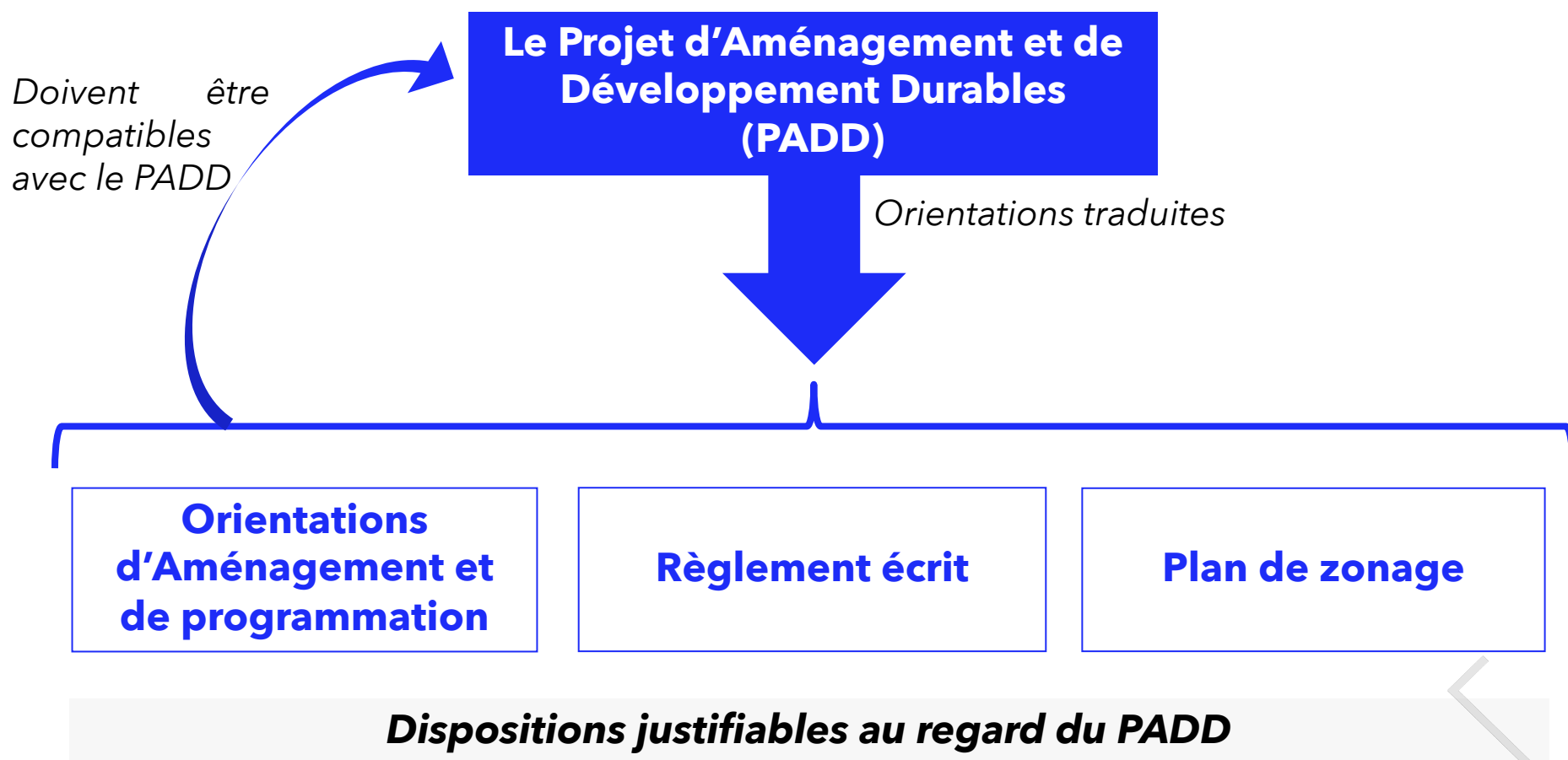


LE CONTENU D'UN PLU

UN DOCUMENT COMPLET



**Le PADD est le socle du PLU et explicite le projet de développement.
Il doit traduire une volonté politique pour l'aménagement du territoire**
Une vision d'ensemble du territoire pour les 10 prochaines années



LE CONTENU

L'article L151-5 du Code de l'Urbanisme définit le **contenu du PADD**.

Le projet d'aménagement et de développement durables définit :

Les orientations générales des **politiques d'aménagement, d'équipements, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;**

Les orientations générales concernent **l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs**, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Il doit fixer les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain

LE PADD : LE SOCLE DU PLU

Traduire une volonté politique pour l'aménagement du territoire

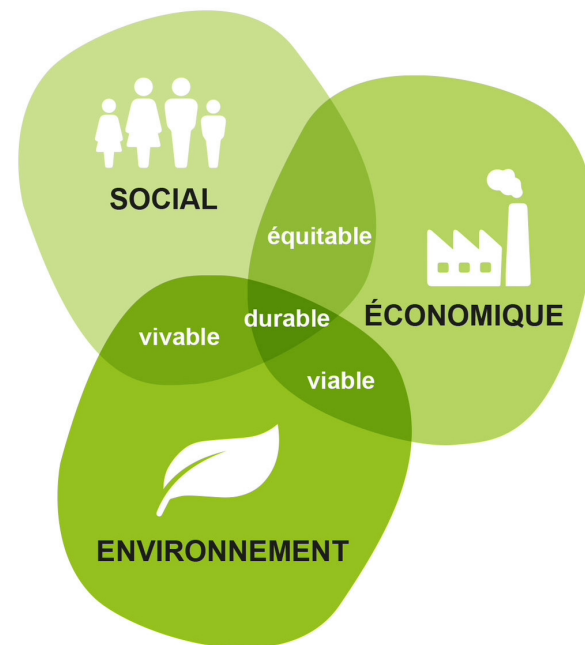
*Une vision d'ensemble du territoire pour les 10-15
prochaines années*

ORIENTATION GÉNÉRALE

Ligne directrice

ACTIONS

**Moyens pour assurer la mise en
œuvre de l'orientation**



UN PARTI D'AMÉNAGEMENT REPOSANT SUR DES GRANDS PRINCIPES DÉTAILLÉS EN 3 AXES

AXE ENVIRONNEMENT

Un cadre naturel et paysager exceptionnel à préserver, valoriser et faire découvrir

AXE ÉCONOMIE

Une économie diversifiée et orientée vers un tourisme plus durable

AXE SOCIAL

Une vie locale à maintenir et développer, base de l'attractivité du village et du dynamisme de la station

UN CADRE EXCEPTIONNEL

Des réservoirs de biodiversité et de nombreuses zones humides

Une armature paysagère et environnementale fonctionnelle

Une consommation d'espace qui vient altérer la qualité des sites et des paysages

Une connaissance des aléas et des risques naturels (Plan de Prévention des Risques Naturels)

Un patrimoine bâti riche et diversifié

Orientations générales

1

Préserver l'armature écologique du territoire au travers de la prise en compte de la trame verte et bleue du territoire, socle du projet de vie

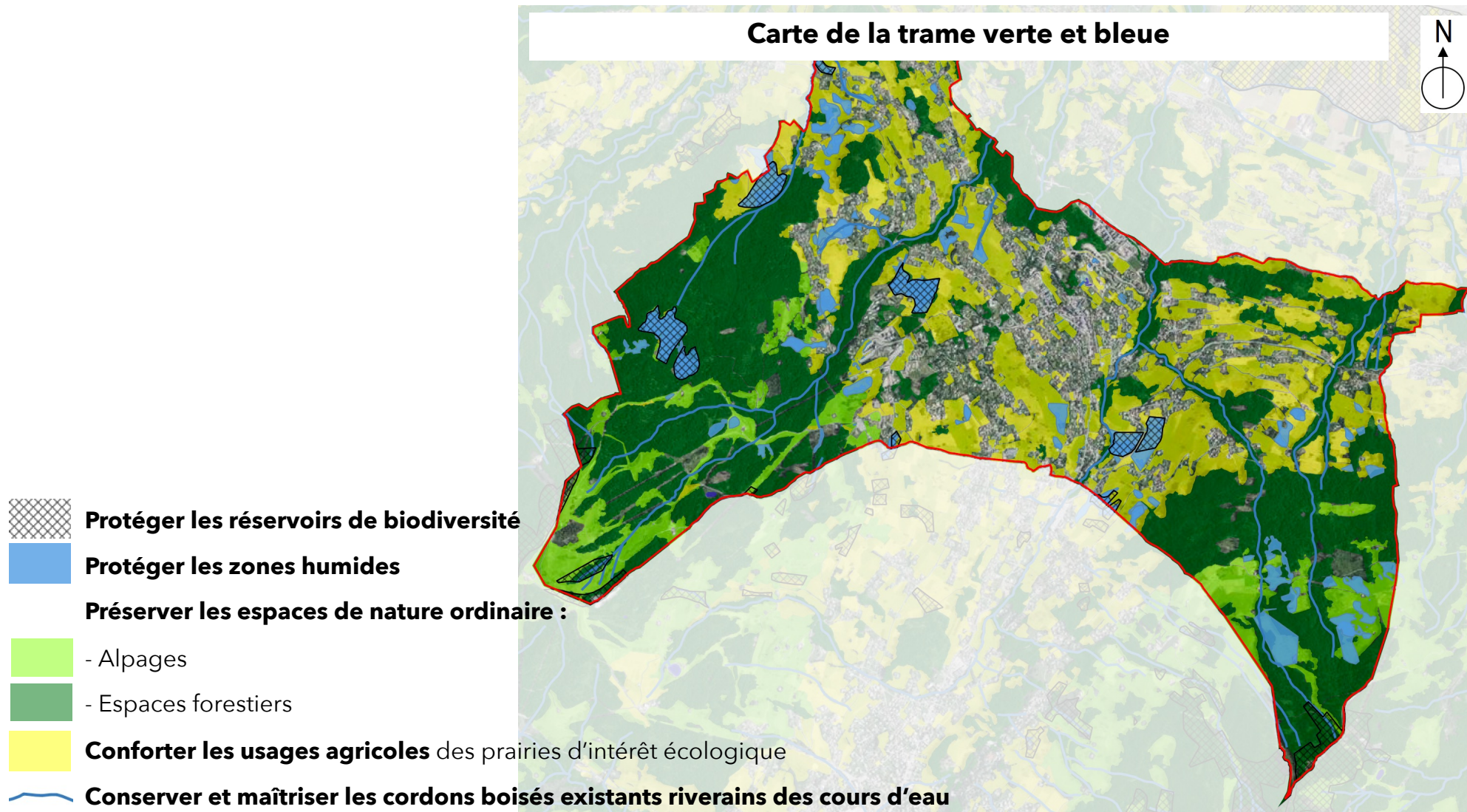
- *La trame verte et bleue résulte de la mise en réseau des espaces naturels et ruraux*
- *Elle permet d'identifier les pressions humaines qui s'exercent sur les réseaux écologiques, ainsi que les perturbations.*



Actions

- **Protéger les réservoirs de biodiversité, les zones d'inventaires** (ZNIEFF, zones humides, Espace Naturel Sensible des Serves)
- **Prendre en compte les corridors écologiques**
- **Intégrer la trame turquoise**
- **Identifier et préserver les espaces de nature ordinaire** (espaces montagnard, forestiers)
- **Conforter les usages agricoles** des prairies d'intérêt écologique
- **Conserver et maîtriser les cordons boisés existants riverains des cours d'eau** : ruisseau de Vervex, nant d'Arbon, nant d'Arvillon, ruisseau de l'Épine...
- **Limiter la pollution lumineuse**

1 Préserver l'armature écologique du territoire



Orientations générales

2 Valoriser le cadre paysager naturel, atout majeur d'un territoire d'exception, fondateur de l'identité de Combloux



Actions

- **Inventorier les différents lieux porteurs d'une valeur reconnue aujourd'hui** pour la qualité du cadre de vie commun (Bois des mélèzes, Plan d'Eau Biotope, La Cry)
- **Préserver les perspectives lointaines sur le grand paysage** : panoramas sur le Mont-Blanc, les Aravis, la chaîne des Fiz , préservation des cônes de vue depuis les lieux emblématiques
- **Garantir le maintien des ouvertures visuelles et des fenêtres paysagères** aux abords des voies et maintenir les coupures naturelles et paysagères entre les hameaux
- **Traduire les projets** de nouvelles pratiques touristiques et de loisirs **sur le secteur du Plan d'eau biotope**
- **Circonscrire l'extension de l'urbanisation.**

Orientations générales

3

Protéger, valoriser le patrimoine riche et diversifié

Permettre une cohérence d'ensemble, tout en visant une amélioration de la qualité énergétique et environnementale



Actions

- **Maintenir les caractéristiques architecturales des constructions traditionnelles** : Ferme à Isidore, villas régionalistes, palace du PLM, le Coin Savoyard, ...
- **Garantir la qualité architecturale des constructions nouvelles** et leur intégration au paysage bâti et naturel
- Prendre en compte les **abords des constructions** avec un **traitement paysager** (contexte montagnard pour préserver le caractère ouvert des paysages)
- **Maintenir** des règles applicables aux **plantations et clôtures**, afin d'éviter toute **parcellisation des propriétés bâties**
- **Valoriser les sites emblématiques** (comme le bois des Mélèzes)
- **Encadrer les hameaux** autour du bâti existant
- **Reconnaître la valeur des ensembles avec un intérêt historique et pittoresque** (place de l'Eglise, Ormaret)
- **Encadrer la réhabilitation du bâti patrimonial agricole**
- **Identifier le patrimoine bâti et paysager** à protéger, à restaurer, à mettre en valeur ou à requalifier

Orientations générales

4

Agir sur le développement urbain pour maîtriser les besoins énergétiques (mobilité, rénovation du bâti et système de chauffage..), participer à la production d'énergie et adapter le territoire aux dérèglements climatiques

Actions

- **Favoriser l'efficacité énergétique des nouveaux projets et privilégier le recours aux énergies renouvelables** (par un règlement adapté).
- **Encourager la mise en œuvre de techniques** permettant de renforcer l'efficacité énergétique des bâtis existants et leur adaptation au dérèglement climatique.
- **Favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture** en développant les infrastructures adaptées (parking vélos, bornes recharges, parking grande capacité, ...).
- **Prendre en compte les orientations du Plan de Protection de l'Atmosphère 2** en fonction des outils du PLU
- **Tenir compte de la capacité des infrastructures et des réseaux d'assainissement.**

Orientations générales

5

Maitriser les ressources et usages de l'eau

Réduire les sources de pollution

Prendre en compte les risques naturels et leurs gestions



Actions

- **Maintenir le libre écoulement des eaux ... mais limiter l'augmentation du ruissellement**
- **Tenir compte des possibilités d'assainissement** dans la définition des sites constructibles
- Poursuivre la politique visant **le bon état écologique des cours d'eau**
- Respecter et intégrer les **prescriptions du PPRN**
- **Gérer de manière raisonnée les eaux pluviales, les espaces de fonctionnalité des cours d'eau et les zones humides** pour limiter les risques
- **Veiller à la qualité et à l'entretien des boisements** (berges et lit majeur des cours d'eau..)
- **Favoriser la perméabilisation** des sols dans la conception des projets

Orientations générales

6

Participer à la réduction et à la gestion des déchets

Actions

- **Favoriser le recours au tri sélectif** par la mise en place de points de collecte dans les opérations nouvelles, si nécessaire
- **Encourager le compostage collectif** dans les opérations d'ensemble/d'habitat intermédiaire
- **Permettre en réglementant le stockage et le recyclage des déchets inertes**, notamment pour les déblais excédentaires des chantiers situés sur la commune

AXE ENVIRONNEMENT

Un cadre naturel et paysager
exceptionnel à préserver, valoriser et
faire découvrir

AXE ÉCONOMIE

**Une économie diversifiée et orientée
vers un tourisme plus durable**

AXE SOCIAL

Une vie locale à maintenir et
développer, base de l'attractivité du
village et du dynamisme de la station

LE TOURISME COMME MOTEUR DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une **station familiale** avec un domaine skiable de grand qualité et accessible

Une répartition et un modèle économique relativement **équilibrés entre hiver/été** (poids de l'hiver 65% des nuitées)

Un **manque de lien** entre les différentes polarités touristiques

Des services à compléter pour répondre à la **demande de la clientèle** dans un contexte de forte concurrence

Une **création des lits professionnels** compensant une forte érosion

1 Tirer parti des atouts du territoire, dans le contexte de l'adaptation au dérèglement climatique , pour poursuivre la transition touristique déjà engagée

Actions

- **Promouvoir un positionnement d'éco-tourisme, à l'année** (en diversifiant les pratiques sportives et de plein air, en maillant ses sentiers entre les différents secteurs)
- **Valoriser le patrimoine bâti en milieu naturel et l'activité agricole** pour une exploitation touristique, sous réserve de prendre en compte les enjeux agricoles.
- Prendre en compte les projets en réflexion pour la **valorisation et le développement du secteur du Plan d'Eau Biotope**
- Doter la commune **d'équipements touristiques à rayonnement élargi**
- **Valoriser les sites de stockage d'eau pour la neige de culture**, en permettant la création de restaurants, d'hébergements insolites ou le développement d'activités de loisirs.



2 Affirmer la destination « montagne » / 4 saisons en pérennisant et aménageant les domaines skiables alpins et nordiques, en poursuivant leur modernisation et leur caractère pluri saisonnier.

Actions

- **Poursuivre la valorisation et l'amélioration des infrastructures et des équipements du domaine skiable alpin et nordique, le développement de la neige de culture** dans la perspective d'une activité à l'année et à l'échelle du domaine des Portes du Mont Blanc
- **Aménager les fronts de neige et lieux d'accès à l'espace montagnard de La Cry et de Cuchet** (notamment en matière d'équipements, d'infrastructures, de stationnement et de services) **et faire de la qualité architecturale du front bâti une préoccupation permanente**
- **Permettre les pratiques liées au ski découverte et à l'itinérance en toutes saisons**



2 Affirmer la destination « montagne » / 4 saisons en pérennisant et aménageant les domaines skiables alpins et nordiques, en poursuivant leur modernisation et leur caractère pluri saisonnier...*suite*

Actions

- **Protéger et favoriser une activité commerciale et de service/animation** de qualité sur le domaine skiable et **identifier les restaurants d'altitude** en visant une exploitation toutes saisons.
- **Aménager le domaine skiable** dans un esprit de pluri saisonnalité **et de réversibilité**
- **Améliorer les conditions d'accessibilité et de déplacements à l'échelle de la station** : traversée du centre, amélioration de l'offre en stationnement et circulations douces, liaison centre du village vers le pied des pistes, gestion des parkings en front de neige
- **Assurer une accessibilité et une perméabilité skieurs efficace et maillée aux domaines skiables**



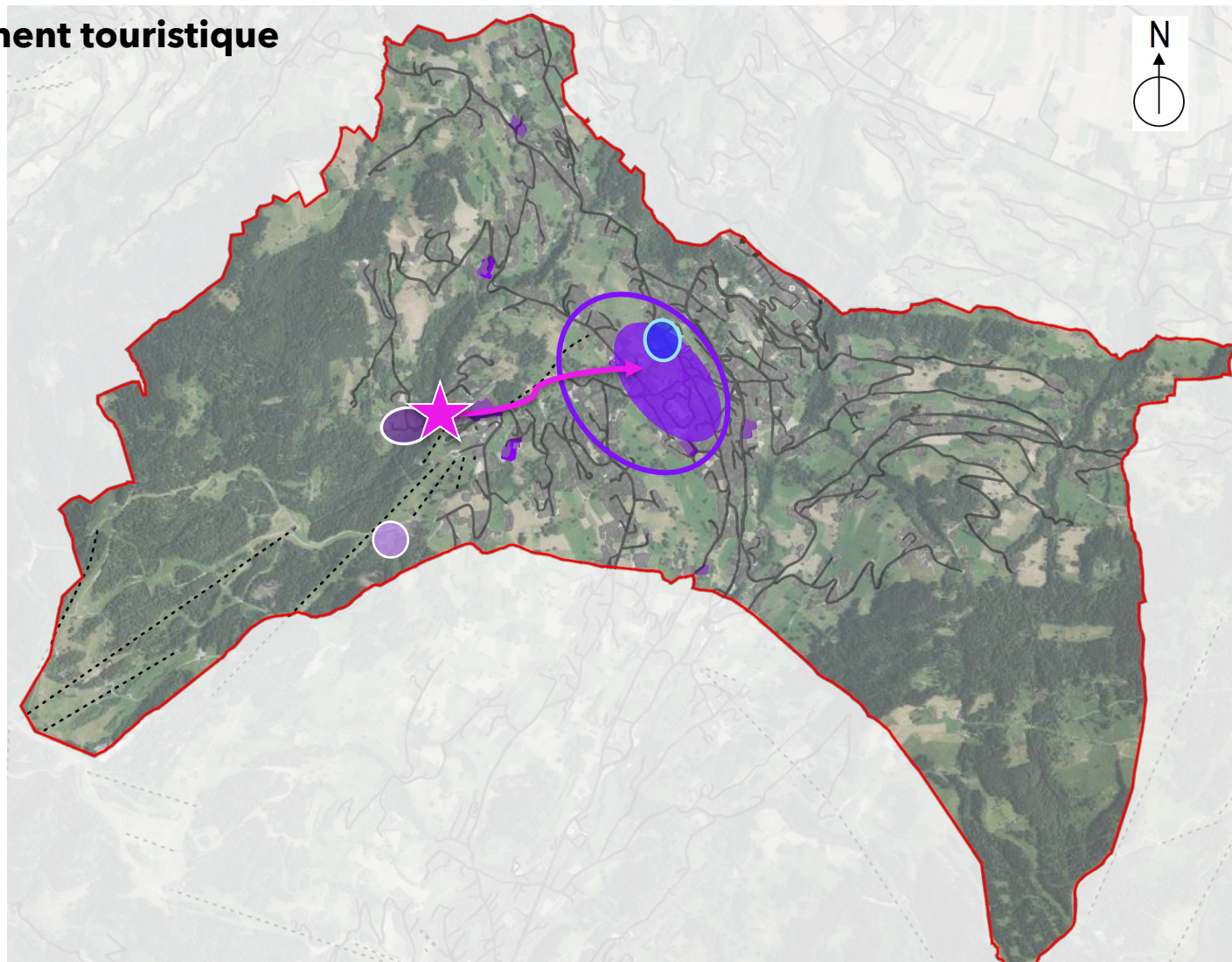
3 Assurer un développement touristique et une capacité d'accueil autant « qualitative » que « quantitative » en phase avec le positionnement touristique 4 saisons de la station de Combloux

Actions

- **Soutenir le développement et le renouvellement du parc d'hébergements touristiques, ainsi que la rénovation des lits froids** (via une procédure de labellisation)
- **Retrouver une capacité globale d'accueil d'environ 14000 lits touristiques, soit + 1000 lits supplémentaires par rapport à la situation actuelle** pour compenser l'érosion du parc, et conforter l'offre en fonction de l'évolution de la demande
- **Poursuivre les actions favorisant l'hébergement touristique durablement professionnel** : définition de secteurs dédiés spécifiquement aux lits neufs professionnels, situés en centre, en front de neige ou à proximité des remontées mécaniques, pour retrouver « une intensité touristique » importante sur ces secteurs (animation urbaine, gestion des flux skieurs, ...)
- **Encourager la mise sur le marché de lits marchands intermédiaires**, notamment pour le marché domestique
- **Répondre aux besoins d'une offre d'hébergement des saisonniers pour sécuriser l'activité économique et limiter les déplacements**
- **Affirmer la centralité du village** par des projets structurants et la requalification des espaces

Assurer le développement touristique

- ★ Soutenir le développement du parc d'hébergements touristiques
- Affirmer la centralité du village par des projets structurants et la requalification des espaces publics
- ↔ Améliorer les conditions d'accessibilité et de déplacements à l'échelle de la station
- Aménager les fronts de neige et lieux d'accès à l'espace montagnard de La Cry
- Aménager les lieux d'accès à l'espace montagnard de de Cuchet
- Valorisation et le développement du secteur du Plan d'Eau Biotope



Carte du projet de développement touristique

UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉE

Un tissu économique bien implanté sur le territoire avec **80,7% d'actifs**

Une **agriculture dynamique (17 sièges d'exploitations)** avec des espaces agricoles de qualité et une diversification de l'activité

Une **zone d'activités attractive** et pourvoyeuse d'emplois

Des **emplois ouvriers nombreux** avec **32% de l'offre** et des **CSP+ en augmentation** dans la population active

Des **commerces de proximité et liés au tourisme** mais un déficit qui entraîne des déplacements

4 **Maintenir et conforter l'activité agricole dans sa dynamique économique, sociale, environnementale et paysagère, en prenant en compte la réalité et les spécificités d'un territoire montagnard**

Actions

- **Identifier les sièges d'exploitation et les cônes d'ouverture existants et les préserver**
- **Limiter l'urbanisation aux abords des exploitations** pour assurer leur fonctionnement de façon satisfaisante et leur pérennité
- **Garantir l'activité agro-pastorale** en permettant la cohabitation des différentes activités au sein d'un même espace
- **Préserver les accès aux parcelles agricoles** et pérenniser les chemins d'exploitation pour les activités



4 Maintenir et conforter l'activité agricole dans sa dynamique économique, sociale, environnementale et paysagère, en prenant en compte la réalité et les spécificités d'un territoire montagnard - *suite*

Actions

- **Reconquérir les secteurs en déprise agricole** pour permettre un usage fonctionnel et lutter contre l'avancée de la forêt
- **Renforcer la synergie entre agriculture, tourisme,** par le soutien des initiatives de valorisation des produits agricoles locaux, d'animation et d'accueil
- **Limiter le mitage des parcelles agricoles et éviter les nouvelles urbanisations** pour permettre la préservation des continuités agricoles et des espaces homogènes





5 Assurer le développement de l'emploi local en permettant le maintien et la croissance des activités économiques, en considérant les enjeux d'adaptation au changement climatique

Actions

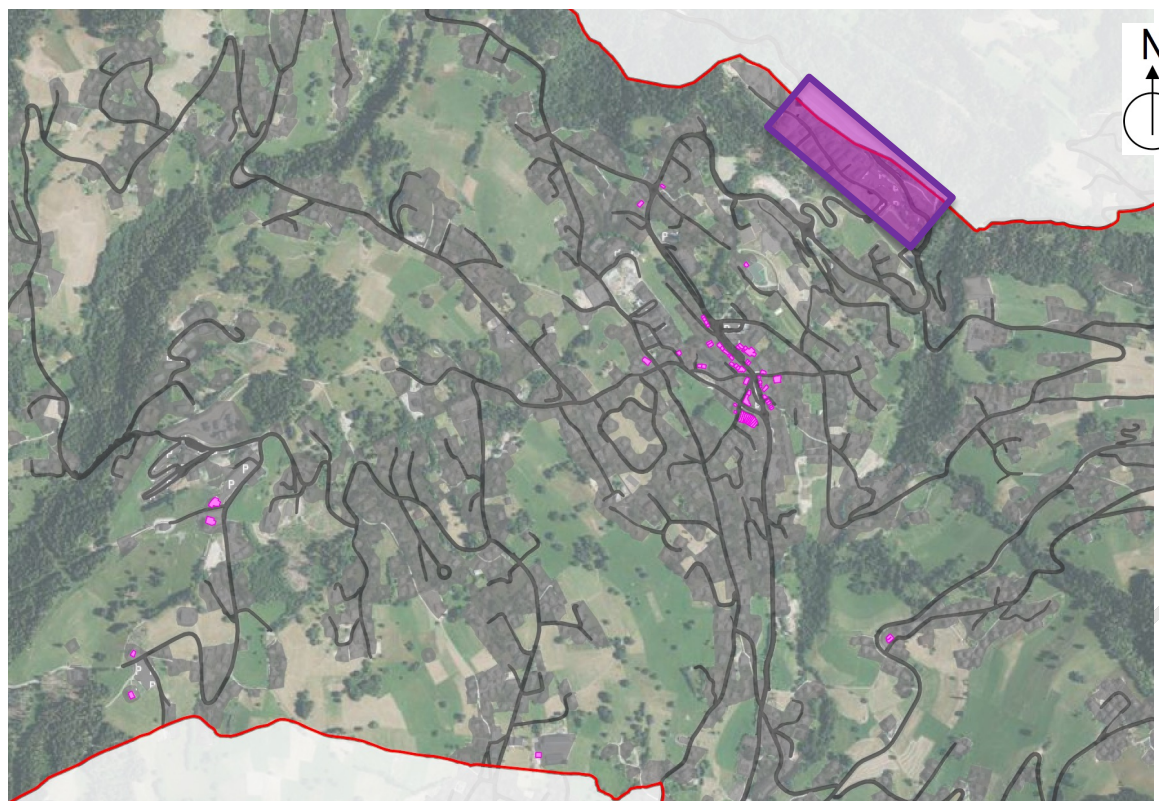
- **Pérenniser les activités commerciales du centre village en recherchant la diversité de l'offre.**
- **Identifier la zone d'activités existante de Plan Mouillé et lui donner les moyens de se développer** dans le respect de la DUP de la ZAC
- **Favoriser l'accueil de petites structures dans les hameaux** : créer des sites d'accueil des activités artisanales (avec une politique foncière adaptée)
- **Encadrer les activités artisanales existantes** dans des conditions satisfaisantes de fonctionnement, d'intégration au cadre de vie et de voisinage avec l'habitat
- **Offrir les conditions pour le développement des activités tertiaires** (supports et complémentaires au tourisme)
- **Renforcer l'offre numérique du territoire** comme levier économique (fibre optique)
- **Faciliter la gestion et l'exploitation de la forêt** (chemins forestiers, plateforme de stockage des grumes)

5 Assurer le développement de l'emploi local en permettant le maintien et la croissance des activités économiques, en considérant les enjeux d'adaptation au dérèglement climatique

 Pérenniser les activités commerciales existantes

 Identifier la zone d'activités existante de Plan Mouillé et lui donner les moyens de se développer

Carte du projet des activités économiques (commerces et ZA)



AXE ENVIRONNEMENT

Un cadre naturel et paysager
exceptionnel à préserver, valoriser et
faire découvrir

AXE ÉCONOMIE

Une économie diversifiée et orientée
vers un tourisme plus durable

AXE SOCIAL

Une vie locale à maintenir et
développer, base de l'attractivité du
village et du dynamisme de la station

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

UN VILLAGE DE MONTAGNE MARQUÉ PAR UNE VIE À L'ANNÉE

2 105 habitants en 2018 avec une légère croissance démographique (+0,3% depuis 2013)

Une population encore **familiale** mais **vieillissante** (48% de la population a plus de 45ans)

Une très forte consommation foncière depuis 2012 : **38,8 ha de terrains consommés** dont 30ha pour l'habitat

3 393 logements avec un parc déséquilibré malgré des résidents en légère progression (27% de RP)

Un habitat dispersé, et des difficultés pour fixer des limites d'urbanisation avec **un fort mitage**

1 Promouvoir une politique d'urbanisme ambitieuse au service de la qualité de vie et de la cohésion sociale

Mettre en place une stratégie assurant l'organisation, la composition urbaine à venir et l'échelonnement de l'urbanisation

Actions

- **Définir une armature urbaine cohérente et structurée, au regard de l'organisation caractéristique de Combloux existante, dans le but :**
 - de limiter la consommation spatiale et le mitage de l'urbanisation,
 - de préserver les tènements agricoles homogènes et les espaces naturels sensibles,
 - de favoriser l'usage des modes de déplacements alternatifs à la voiture,
 - de limiter les coûts induits par l'extension des réseaux.
- Prendre en compte la spécificité urbaine, géographique et agro-pastorale des coteaux de Combloux avec ses nombreux hameaux, et **limiter les possibilités de développement à l'intérieur de l'enveloppe urbaine sur certains secteurs.**
- **Restreindre la consommation foncière en extension** en évitant de morceler les terrains agricoles.
- **Intégrer le projet structurant « centre bourg »** avec la valorisation de la place des Cristaux, le développement du Clos Lachenal et la restructuration de la place de l'Office de Tourisme









2 Orienter et maîtriser la croissance démographique pour maintenir la population permanente et soutenir la vie locale

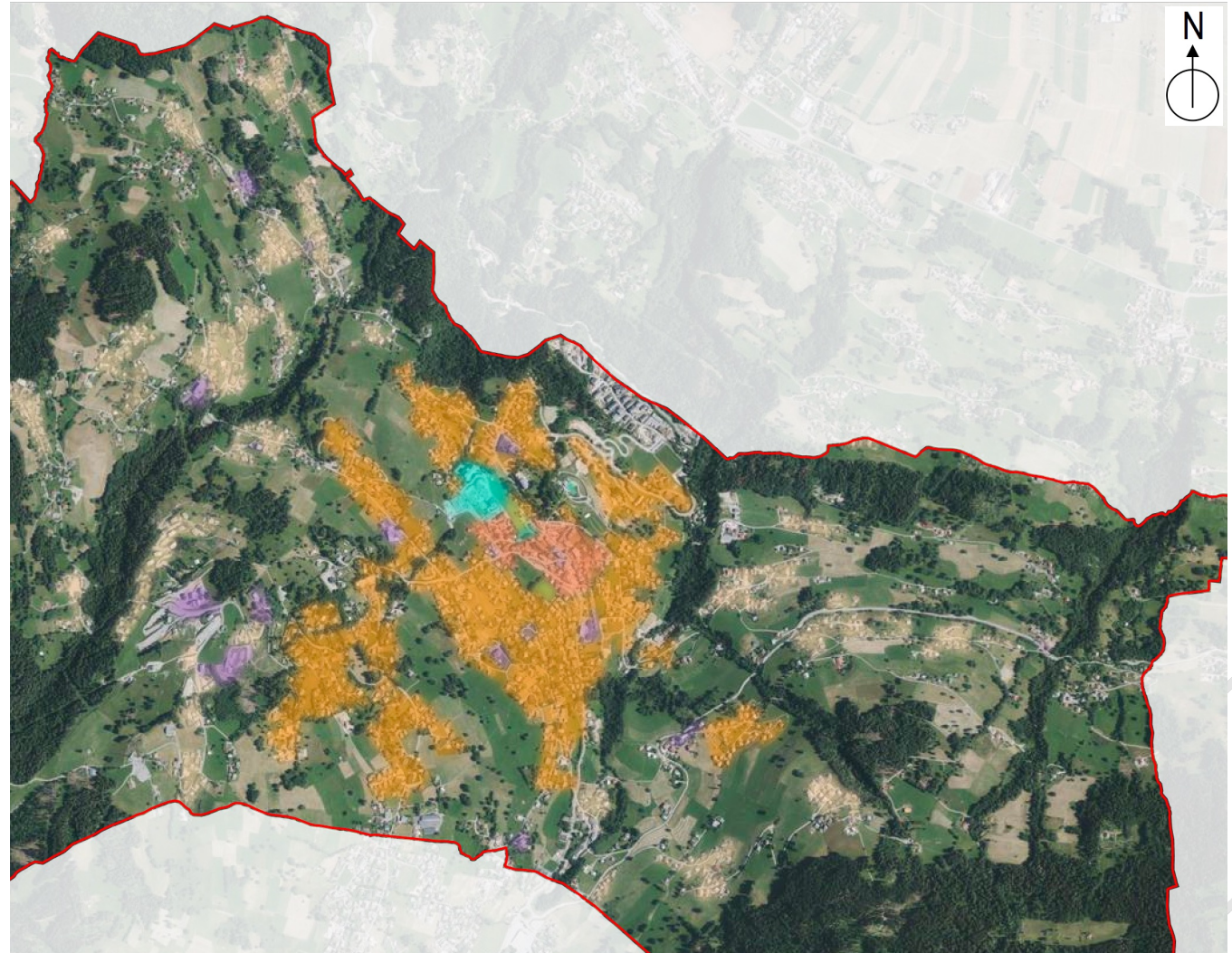
Actions

- **Fixer un objectif de croissance traduisant la volonté de privilégier l'habitat permanent** : + 1,5 % /an de développement des résidences principales
- Etre en capacité de produire environ **300 logements supplémentaires dont 150 à destination des actifs et des permanents**
- **Favoriser l'installation des jeunes ménages** et apporter une réponse aux différents parcours résidentiels : **Permettre le parcours résidentiel**
- Définir, dans les zones d'urbanisation future, **des formes urbaines économes en espace et promouvant l'adaptation au changement climatique** (espaces publics végétalisés, bâtiments performants, implantation...).
- **Veiller à une urbanisation progressive** des futurs programmes de logements.
- **Favoriser la mixité fonctionnelle et intergénérationnelle.**



Carte du projet de l'armature urbaine

-  Densifier le chef lieu et y rechercher une diversification de l'habitat
-  Rechercher un développement de l'habitat au plus près du centre
-  Permettre la densification des espaces périphériques fortement bâtis et des hameaux principaux, en évitant l'urbanisation en extensif
-  Permettre l'urbanisation en dents creuses dans les hameaux secondaires
-  Préserver l'offre et la diversité des hébergements touristiques
-  Conforter le pôle d'équipements



- 3 Fixer des objectifs pour limiter la consommation de l'espace** : encadrer un développement urbain durable en tenant compte des spécificités d'un village de montagne avec un fort mitage

Actions

- **Optimiser l'urbanisation des dents creuses par la mise en place des OAP** sur ces secteurs à forts enjeux de développement
- **Prendre en compte la spécificité urbaine et paysagère des coteaux de Combloux** avec la limitation des possibilités de développement à l'intérieur de l'enveloppe urbaine sur certains secteurs
- **Réduire la consommation foncière** en extension sur les espaces agricoles et naturels.
 - En évitant de venir consommer les espaces agricoles homogènes avec de l'habitat individuel.
 - En fixant comme objectifs la **réduction de mobilisation de foncier de 50% par an.**
 - En limitant la mobilisation de foncier à **15ha maximum**
- **Gérer la mutation du bâti** pour accueillir une part de la production future de logements (réhabilitations de fermes anciennes ou de leurs annexes).
- **Volonté de restreindre l'habitat individuel pour favoriser la densification.**

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

UNE ACCESSIBILITÉ AISÉE MAIS DES NUISANCES LIÉES AU TRANSIT

Une **très bonne accessibilité** mais un chef-lieu traversé par une RD, impliquant des enjeux de sécurité et d'aménagement

Une **desserte en transports collectifs existante** (Montenbus) mais peu développée et peu performante

Des **équipements présents et diversifiés**, au centre et sur les polarités touristiques

Une **offre en stationnement conséquente**, avec un double usage pour le quotidien et pour les loisirs

Des **modes doux bien développés** au chef-lieu mais la domination de la voiture individuelle

4 Structurer et animer les espaces publics du centre village, profitant aux populations touristiques mais aussi permanentes

Actions

- **Engager une réflexion sur la traversée du centre village et sa restructuration**
- **Repenser les perméabilités piétonnes entre les différents sites générateurs de flux** (centre village, plan d'eau biotope, équipements publics)
- **S'assurer de l'animation du rez de l'artère principale** (route de Megève)
- **Conserver et renforcer les sites d'accueil des manifestations ponctuelles**
- **Engager une politique volontariste de stationnement et d'accessibilité en lien avec les commerces** (réalisation d'un parc de stationnement public couvert au village), **et limiter la place de la voiture dans l'espace public**
- **Travailler la qualité et l'insertion paysagère des espaces publics** dans le respect de l'identité comblérane



5 Adapter les équipements publics d'échelle locale et supra communale pour accompagner les besoins liés à la croissance démographique

Actions

- **Favoriser l'accessibilité des équipements / espaces publics** pour assurer leur usage par tous
- **Intégrer un projet de parking public couvert à l'entrée du village**
- **Poursuivre la création de nouveaux équipements sportifs et culturels** à l'usage de la population locale et touristique (Maison de l'Enfance)
- **Accompagner et poursuivre le développement du réseau numérique** (raccordement en fibre optique)
- **Confirmer la vocation d'équipements de loisirs et de tourisme du Plan d'eau et permettre de nouveaux projets** (Place des Cristaux et de l'Office de Tourisme)
- **Créer des réserves foncières** destinées au développement des équipements publics et d'intérêt collectif



6 Améliorer les déplacements et le stationnement à l'échelle de la station et du village

Actions

- **Améliorer l'attractivité du centre village** avec le projet de restructuration et en créant de véritables zones piétonnes
- **Augmenter la capacité de stationnement dans le cadre des projets structurants** (parking couvert du centre village...)
- **Améliorer la fonctionnalité et la sécurité des dessertes routières**
- **Créer de nouvelles liaisons piétonnes urbaines, en lien avec les secteurs existants**
- **Permettre le déneigement rapide et sécurisé des emprises publiques,** en identifiant les sites de dépôts de neige





COMBLOUX

360° mont blanc france



MERCI POUR VOTRE ATTENTION